

SAÏGON PALACE HOTEL 82-98, boulevard Charner

1919 : G. Héral, propriétaire du Café de la Musique et du théâtre

(*L'Écho annamite*, 22 novembre 1921)

Boulevard Charner, à hauteur du Saigon-Palace

SAÏGON
Amicale bretonne
(*L'Avenir du Tonkin*, 20 novembre 1922)

.....
« Le Biniou » doit d'ailleurs être transféré incessamment dans un beau local de
« Saïgon Palace ».

Publicité
(*Bulletin du Syndicat des planteurs caoutchouc*, 1923-1924)

Saïgon Palace Hôtel.
Héral, propriétaire
82-98, bd Charner



Chronique sportive
Au Charner Boxing
Ce soir, à 9 heures
Grands combats de boxe

(*L'Écho annamite*, 23 et 24 mars 1925)

Musique de la Fanfare saïgonnaise
Buffet-buvette tenu par l'ami Héral, de Saïgon Palace

PATRICE LUCIANI SUCCÈDE À HÉRAL

Demandes d'adhésion
(*Bulletin du Syndicat des planteurs caoutchouc*, 12 septembre 1928)

Les demandes d'adhésion à titre de membre titulaire de M. Luciani Patrice, propriétaire du Saïgon Palace à Saïgon, ayant pour parrains MM. Mariani et le Bret...

Une réputation bien établie
Scandaleuse négligence
Amené mourant à Hôpital Grall, un Français reste abandonné dans la cour
(*L'Écho annamite*, 15 avril 1929)

Il y a huit jours à 17 h., un humble corbillard quittait l'hôpital Grall pour se rendre au cimetière de la rue de Massiges.

Cinq Européens, cinq « pays », c'est-à-dire cinq Français nés dans ce petit village de Corse d'où le défunt était originaire, suivaient le modeste convoi, ayant répondu de grand cœur à l'appel qu'on leur avait fait au dernier moment d'honorer la mémoire d'un compatriote.

Et dans un mois, dans l'île de Beauté, des parents, une famille, un père honorablement connus porteront le deuil de celui qui est mort au loin.

Et ils se demanderont, comme nous nous le sommes demandés nous mêmes, quelles ont été les circonstances qui ont précédé cette mort et quels ont été les derniers moments du pauvre disparu.

Si nous avons tardé à relater ces faits, c'est que nous avons voulu réunir les éléments les plus exacts d'une enquête qui a été longue et qui est encore troublante par le peu de certitudes que nous avons recueilli.

* *
*

Il est onze heures. Au bureau des entrées, on examine le billet d'hospitalisation signé par le médecin-auxiliaire de Biênhoa.

Diagnostic : « Cachexie ».

C'est un cas urgent, le malade s'appelle Luciani et est signalé comme indigent.

L'auto continue quelques mètres et s'arrête devant le Pavillon 4.

Le chauffeur est au volant, ayant à côté de lui une congaie qui a dû profiter de la course pour faire cette jolie promenade.

Il y avait un infirmier qui convoyait le malade mais il a disparu, paraît-t-il ? Que doit-on faire ? On se le demande.

Une demie heure se passe — on n'oserait affirmer trois quarts d'heure — et pendant ce temps-là, le malade est recroqueillé dans le fond de la voiture attendant qu'on le mette dans un lit, fut-ce un lit d'indigent.

Dans la voiture, sur la banquette direz-vous ? Non, accroupi, tordu en deux, la figure touchant le tapis où, d'ordinaire, on pose les pieds.

Et il reste là ainsi en plein soleil, sous ce soleil de onze heure et demie qui tape dur.

S'il n'était déjà moribond, le malade appellerait lui-même les « brancadiers » comme le faisaient les blessés le jour d'une attaque pendant la guerre.

Mais ici, personne ne répond.

Finalement, « deux soldats en traitement à l'hôpital », voyant ce triste spectacle, vont chercher un brancard et transportent le malade jusqu'à la salle où il va recevoir des soins.

Le médecin résident, aussitôt prévenu, accourt alors. Il se dévouera mais c'est un mourant qu'on a amené et à 6 h. 20, sans avoir repris connaissance, sans avoir prononcé un mot, Luciani quittera ce monde qui lui fut impitoyable.

Le lendemain soir, on l'enterrait humblement.

Nous nous sommes ému, en apprenant les circonstances de cette mort et sommes allé à l'hôpital Grall demander des renseignements.

L'infirmière de la salle où avait été hospitalisé Luciani, nous répondit sans lever les yeux du travail d'écriture qu'elle faisait — sans doute continuait-elle celui qu'elle avait entrepris pendant que la voiture stationnait au soleil ?

— C'est un indigent qu'on nous avait amené de la Polyclinique ».

Notre étonnement fut grand.

On venait de nous dire que c'était un planteur amené d'une province pour être hospitalisé.

Or, comment un planteur peut-il mourir dans ces tristes conditions ?

Un lointain parent, [M. Luciani, du Saïgon-Palace](#), qu'on avait prévenu, par suite de l'homonyme du nom, s'empressa et, à la demande qu'il fit, de faire donner des soins payants, le docteur voyant qu'il n'y avait plus rien à faire, ne put que conseiller de laisser le malade là où il était, afin qu'il pût mourir en paix.

On diagnostiqua, sur le certificat de décès : « Cachexie palustre. »

*
* * *

À Biênhoà, voici ce qu'on nous répondit :

Personne ne connaissait Luciani.

— D'où venait-il ? Que faisait-il ?

— Tout le monde l'ignore.

Un chef de canton l'avait fait transporter au chef-lieu, à moitié mourant.

À l'hôpital, ne pouvant le soigner car il n'y avait rien pour soigner un Européen, paraît-il, on l'avait fait transporter Saïgon.

Le commissaire de police, en l'espèce la gendarmerie, devait nous renseigner.

Et voici ce que nous apprîmes, non sans stupéfaction.

On avait signalé quelques jours auparavant qu'un Européen « rôdait » (sic) dans les bois.

Un *doi* de gendarmerie, envoyé pour enquête, avait trouvé un Européen, logeant avec des bûcherons annamites, qui voyant, un homme malade et mourant de faim, lui avaient donné l'hospitalité.

Cet homme ne voulut donner aucun renseignement, quoique parlant fort bien l'*annamite*, et demandait qu'on le laissat tranquille.

Le commissaire de police nous donne des précisions.

Luciani, car c'était lui, était allé demander du travail à une exploitation forestière. Le directeur de l'exploitation, voyant qu'il n'était pas bien portant, lui conseilla de se soigner avant d'entreprendre le moindre travail.

C'est alors que Luciani se réfugia chez ces bûcherons annamites qui travaillaient dans la forêt, à 30 kilomètres de Bienhoa et qui lui donnèrent le gîte et le manger.

C'est de là sans doute, que le voyant dépérir de jour en jour, ils prévinrent le chef de canton qui le fit transporter au chef-lieu.

Tels sont les faits que nous nous contentons de relater simplement. Ils portent en eux-mêmes leur commentaire, et ce serait en affaiblir la tragique signification que d'épiloguer sur eux.

L.G.

(*L'Impartial*)

Les élections municipales de Saigon
(*L'Écho annamite*, 6 mai 1929)

Du côté français, deux résultats définitifs ont été enregistrés. MM. Hippolyte Ardin et Henry de Lacherotière sont élus, le premier avec une supériorité de trente-six voix sur le second. Le dépouillement a donné les chiffres suivants :

Nombre total des votants (1 ^{er} et 2 ^e bureaux)	1 678
Bulletins blancs et nuls	21
Majorité absolue	829
Nombre des électeurs inscrits (après rectification)	2.998
Quart du nombre des inscrits	750
Ont obtenu :	
Luciani Patrice	635

Le port Saïgon-Cholon
(*Les Annales coloniales*, 11 avril 1930)

[...] Quant à la demande formulée par M. Héral tendant à obtenir une réduction des taxes pour le terrain du port qu'il occupe à la pointe des Blagueurs [confluent de la rivière de Saïgon et de l'arroyo Chinois], le conseil, tenant compte des bénéfices importants que réalise le commerçant en question, n'a pas cru devoir prendre cette demande en considération et a, au contraire, décidé d'imposer à M. Héral le paiement de la totalité des taxes prévues par les règlements en vigueur. [...]

Un meeting au « Saïgon-Palace »
par E. DEJEAN de la BATIE
(*L'Écho annamite*, 23 mai 1930)

Le Saïgon-Palace aurait-il la spécialité des meetings de fonctionnaires en mal d'augmentation de salaire ? Toujours est il que c'est là que s'étaient réunis, il y a huit ans, les fonctionnaires indigènes des divers services, sous la conduite du président de leur interamicale, M. Nguyen phan Long, alors commis des Douanes et régies, pour

réclamer, officiellement et solennellement, le légitime relèvement de leurs soldes et accessoires, en proportion avec l'accroissement du coût de l'existence.

C'est également au *Saïgon-Palace* que se sont réunis les fonctionnaires européens de Cochinchine pour fêter leurs délégués à la commission des soldes, leur témoigner leur sympathie et leur reconnaissance, et aussi, comme l'écrivit un de nos confrères, pour « affirmer leurs volontés », en ingurgitant force Martell-Perrier et Amer Picon.

Naturellement, on y palabrat, ne fût ce que pour confirmer la véracité du proverbe chinois : « *Tuu nhâp, ngôn-xuât* », que nous traduirons par : « Quand l'alcool entre (dans la bouche), les paroles sortent. »

Les orateurs nous apprirent de belles [quelques mots manquants] M. Aubry, qui s'imaginait, probablement, devant ses électeurs de la métropole, ouvriers et paysans plus ou moins teintés de rouge, fit à l'auditoire cette confidence : « L'un de mes plus beaux souvenirs, l'un de mes plus beaux titres, au-dessus de ceux que j'ai obtenus à la guerre, c'est une condamnation sur les bancs de la correctionnelle de Rennes ! Vive la Justice française !

M. [Marcel] Ner, agrégé de philosophie, président de l'interamicale des fonctionnaires du Tonkin, et, à ce titre, délégué à la commission saïgonnaise des soldes, succéda à son collègue à la tribune improvisée, et s'y montra beaucoup plus bavard et fougueux, ce qui ne cadrait guère avec sa qualité de philosophe, et nous étonne un peu par conséquent, mais déchaîna un enthousiasme indescriptible chez les auditeurs, salariés de l'État, sur les sentiments desquels nous sommes désormais édifiés, quant à la discipline administrative et le respect des supérieurs hiérarchiques, à présent que nous savons l'accueil qu'ils ont fait au passage que nous reproduisons ci-après du long laïus de leur camarade susnommé :

« La masse des fonctionnaires indochinois est à la hauteur de sa tâche. C'est vers le sommet surtout que l'on rencontre ceux qui sont des médiocres, parce qu'ils sont nettement inférieurs à leurs fonctions. Ils se sont peu à peu élevés, soit parce qu'ils savaient, suivant un bel idéal administratif, éviter les responsabilités, se couvrir en découvrant le voisin. Ils se sont élevés, parce qu'ils savaient user habilement des relations mondaines, dont nous savons tous le rôle important en ce pays, où des frais de représentation excessifs leur donnent une valeur officielle. Ils sont montés, parce qu'ils étaient médiocres et qu'ils plaisaient aux médiocres placés au-dessus d'eux.

Ou encore ils sont arrivés, placés du premier coup au premier rang, parce qu'ils s'étaient rendus impossibles dans la métropole, que personne n'en voulait plus et que la colonie permettait de les éloigner et de les satisfaire. Ou encore, fils d'archevêque, on leur a trouvé ici ce qu'on appelle tour à tour sportule ou prébende.

Inférieurs à leur tâche, ne pouvant paraître grands que s'ils mettent les autres à genoux devant eux, ils s'efforcent ensuite de faire régner le culte de la médiocratie.

Médiocratie, on y voit souvent l'effet d'une action de masse ! Regardez autour de vous : vous verrez que, le plus souvent, elle résulte d'une action du sommet. »

Voilà ! Nous sommes fixés sur le compte de ceux qui nous gouvernent et de ceux qui, comme MM. Aubry et Ner, éduquent et instruisent nos enfants. Nous attendrons avec curiosité le fruit de leur œuvre. Les élèves confiés à leurs soins dévoués et compétents — mais combien coûteux à nos finances publiques, encore qu'ils en réclament, à cor et à cri, une meilleure rétribution ! — deviendront-ils dieux, tables ou cuvettes ? Ou, plus simplement, anarchistes et bolchevistes, à force de « boire » les opinions et les idées des singuliers éducateurs de la jeunesse, comme ces derniers burent, l'autre soir — pas le « Grand Soir », mais quelque chose d'approchant ! — au *Saïgon Palace*, liquides glacés, liqueurs capiteuses et mixtures rafraîchissantes, avec amour, délice et morgue, à la santé des délégués à la commission des soldes. et au

malheur du contribuable surchargé d'impôts, qu'on s'apprête, de main de maître, à taxer davantage, c'est-à-dire plus que de raison ?

SOCIÉTÉS DE PLANTATION DE CAOUTCHOUC
MEMBRES TITULAIRES DU SYNDICAT
(*Bulletin du Syndicat des planteurs caoutchouc*, 8 août 1930)

Membres titulaires
Luciani Patrice, propriétaire du Saïgon Palace à Saïgon.

HÔTELIERS
Demandes de crédit
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 avril 1931)

Le Comité général du tourisme s'est réuni du 8 au 11 mars pour discuter de l'organisation du tourisme et du projet de crédit hôtelier.
L'administration a reçu 18 demandes de crédit dont 5 furent rejetées et 13 retenues. Les principales sont les suivantes :

.....
M. Luciani (Saïgon-Palace) 70.000 p.
.....

1932 : TRANSFERT DU SAÏGON-PALACE DANS L'ANCIEN GRAND HÔTEL

COCHINCHINE
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 mai 1932)

M. Hui Bon Hoa va démolir l'immeuble du Saïgon-Palace, boulevard Charner, et a offert à M. Luciani l'immeuble du Grand-Hôtel où, désormais, le Saïgon-Palace est transféré.

Annuaire général de l'Indochine, 1933, p. 346 :
SAIGON-PALACE

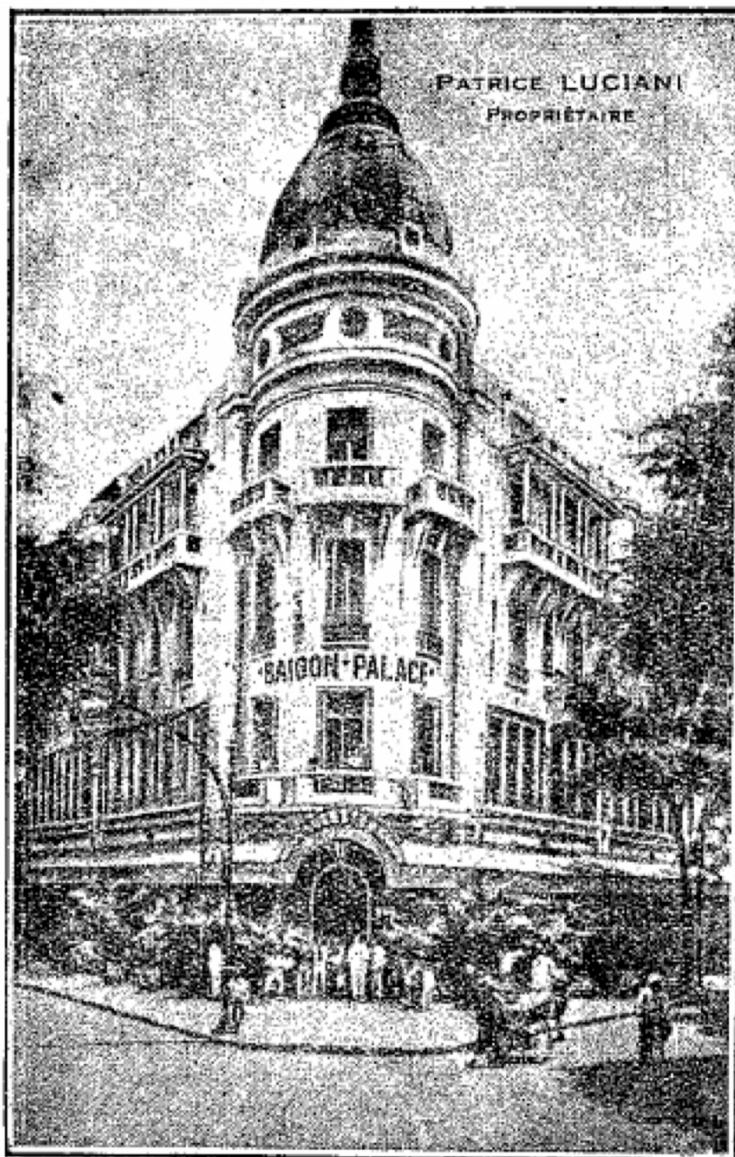
PATRICE LUCIANI, PROPRIÉTAIRE

L'Hôtel SAIGON-PALACE se recommande par son emplacement, son confort moderne, sa nourriture saine et ses 90 chambres très aérées, avec ventilateur de plafond, salle bain, W.C., téléphone dans toutes les chambres.



[Coll. Olivier Galand](#)

SAÏGON PALACE. — Entrée rue Catinat. Photo Nadal, Saïgon. Impr. Braun, Mulhouse



PATRICE LUCIANI
PROPRIÉTAIRE

LE MEILLEUR
HOTEL
AU CENTRE DE LA VILLE



CONFORT MODERNE
NOURRITURE SAINE
PRIX TRÈS MODÉRÉS



90 CHAMBRES
TRÈS AÉRÉES
avec ventilateur,
salle de bain, W. C.,
téléphone, ascenseur



SAIGON-PALACE

Téléphone : 593
8-16, RUE CATINAT

SAIGON

R. C. Saigon 279
16-18, RUE VANNIER

Publicité sur *Le Guide pratique de Saïgon*, J. Aspar, 1934, p. 102

Élections consulaires en Cochinchine
(*Les Annales coloniales*, 2 avril 1935)

Des élections consulaires se sont déroulées dimanche à Saigon. Ont été élus dans la catégorie C [HCR, commerce de détail] : MM. Sieurin, Courtial, Guérini, Luciani, Messner.

Demandes d'adhésion

(*Bulletin de l'association des planteurs de caoutchouc*, 26 février 1936)

Thudaumot
104 Plantation Patrice Luciani
284 Luciani (Plantation Boissin)

(*Bulletin de l'association des planteurs de caoutchouc*, 12 mai 1937)

Luciani ne figure plus comme propriétaire mais comme directeur du Saïgon Palace.

Cochinchine

Saïgon

(*L'Avenir du Tonkin*, 17 août 1938)

Au Tribunal de commerce
Une artiste condamnée

Le tribunal de commerce a siégé, sous la présidence de M. Tran-van-Ty et a rendu un jugement concernant une artiste absente de la colonie.

Cette artiste n'est autre que M^{lle} Leclerc, la violoniste bien connue, qui faisait partie de l'orchestre du *Saïgon-Palace*.

M^{lle} Leclerc quitta, il y a quelques mois, Saïgon sans prévenir M. Luciani, le propriétaire du café, ni même laisser son adresse.

M. Luciani, mécontent de ce départ inopiné, introduisit une requête au tribunal pour réclamer des dommages-intérêts.

Le tribunal a jugé que l'artiste avait eu tort de quitter le *Saïgon-Palace* dans de pareilles conditions. Elle paiera donc à M. Luciani une somme équivalente à un mois de sa solde, à titre de réparation.

Avis de convocation

(*L'Écho annamite*, 21 juin 1939)

Le Syndicat cochinchinois des employés français se réunira en assemblée générale extraordinaire le mercredi 28 juin 1939, à 21 heures très précises, dans la salle des fêtes du Saigon Palace. Employés français de toutes branches, venez nombreux assis-ter à cette importante réunion de propagande et de renseignements, qui vous intéresse tous.

Le Comité syndical

(*Bulletin de l'association des planteurs de caoutchouc*, 10 janvier 1940)

Luciani
Plus de mention du Saïgon Palace.
Nouvelle adr. : 148, rue Mac-Mahon, Saigon.

1939 : Antoine Giorgetti succède à Patrice Luciani.

(*Bulletin de l'association des planteurs de caoutchouc*, à partir du 13 août 1941
jusqu'à fin 1942)

Luciani
Nouvelle adr. : Lai-Khê (Thudaumôt)

Les Ariégeois
(*Le Populaire d'Indochine*, 15 janvier 1948)

La première réunion organisée par les Ariégeois au Saïgon-Palace, le dimanche 11 janvier, a réuni de nombreux Ariégeois, désireux de se retrouver, ainsi que leurs compatriotes des départements voisins si gentiment invités.

.....
Le deuxième réunion constitutive de l'association « [Le soulel d'or](#) » aura lieu, toujours chez l'ami Llaurenzi, au Saïgon-Palace, le dimanche 18 janvier à partir de 10 h. 45 « Bous ai quai diré à toutis perestré ai coumplet ».

PETITES ANNONCES
(*Le Populaire d'Indochine*, 22-27 avril 1948)

829. — On demande très bonne coiffeuse pouvant assurer direction salon coiffure ; s'adresser M. LLAURENZY Hôtel Saïgon-Palace.

(*Le Populaire d'Indochine*, 6-28 août 1948)

Tous les soirs
Au Saigon Palace
SABINE de CHANTEFO
vedette à la voix d'or
ex-élève du Conservatoire
dans son répertoire varié
AU SAIGON PALACE
de tristesse pas trace
pour l'harmonie
nul ne le nie

plus c'est faux
plus c'est beau
inutile de retenir sa table
Entrée libre



saigon-vietnam.fr/dong-khoi_fr.php
Le Saïgon-Palace abrita à la fin des années 1940 le cercle privé de la Maison des fonctionnaires.

<http://www.historicvietnam.com/grand-hotel/>

When Luciani retired in 1939, the Saigon-Palace Hôtel was purchased by another French Corsican businessman named Antoine Giorgetti, and it was under his management in the 1940s that it was converted into rented apartments.

www.grandhotel.vn/en/aboutus/14/grand-history.html

1958 Vietnamese name "SAI GON DAI LU QUAN" appeared.

1978 F&B and Hotels Office managed PALACE HOTEL at 16 Ngo Duc Ke St., Dist.1, (decision No.1339/QD - UB, date June 26th, 1978, signed by Mr. Van Dai - Vice Chairman of The People Committee of HCMC).

1989 Restaurants and Hotels Combination decided to form DONG KHOI HOTEL, including Hotel at 16 Ngo Duc Ke St. and Restaurant at 24 Dong Khoi St (decision No.25/QN - TC, date October 18th, 1989, signed by Mr.Tran Trung Nghia - General Manager of Restaurants and Hotels Combination).

1995-1998 Grand renovation conducted by Saigon Tourist Holding Company

1998 - 2003 GRAND HOTEL is reopened with the most sophisticated and modern facilities, amenities and dependable services

2003 GRAND HOTEL is certificated Four-Star Hotel by Vietnam National Administration for Tourism

2004 The Environmental Management System developed by GRAND HOTEL for the whole hotel activities, facilities and services have been assessed and found to conform to the requirements of the standard ISO 14001 (1996). The corresponding certificate has been delivered under AFAQ-ASCERT INTERNATIONAL application rules.

The hotel is awarded a third Labor Medal (date Nov 3rd 2004 signed be President Tran Duc Luong).

2005 The corresponding certificate of ISO 14001 (2004) for the Environmental Management System developed by GRAND HOTEL has been delivered under AFAQ-ASCERT INTERNATIONAL application rules2006 Quality & Prestige: Business of the year 2006.

2007 Best Hotels & Resorts in Asia - Hotel Awards 2007.

2008 ASEAN Green Hotel Recognition Awards.

2009-2010 Top ten of 4-star hotel, Vietnam National Administration for Tourism.